

PRIX DE JOURNEE

Le prix de journée est composé :

- d'un **tarif hébergement** comprenant l'ensemble des prestations hôtelières (logement, restauration, animations, entretien du linge, assurance responsabilité civile et locative...)
- d'un **tarif dépendance** qui varie suivant l'autonomie du résident.

Selon ses ressources, le résident peut obtenir une allocation logement (APL ou ALS) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement. L'équipe administrative pourra vous aider dans vos démarches.



Adresse

78, cours Lassus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 66 13 66
Fax : 04 68 66 13 68
e-mail : lessinoplies.perpignan@wanadow.fr
Site internet : www.sinoplies.fr

Accès

Par le bus : Ligne bus 3 ou 11 - boulevard Jean Bourrat

Les institutions de retraite, partenaires des Sinoplies pour La Résidence Les Tuiles Vertes

CMCAS EDF/GDF.



La Résidence Les Tuiles Vertes, établissement de l'UES Sinoplies, s'inscrit dans le réseau du Groupe ACPPA

Conception - réalisation BCC Conseil - LYON - 04 78 69 17 83 - Photos Aude HAUTENBERGER - ALPHOTO - CHAPONNET - document non contractuel



ACCUEIL

CONFORT

RESPECT

DIGNITÉ

ÉCOUTE

PRÉSENCE



Résidence Les Tuiles Vertes



Les Sinoplies

UN PROFOND RESPECT DES DROITS ET DES DÉSIRES DE LA PERSONNE / DES VALEURS FONDAMENTALES PARTAGÉES

Résidence Les Tuiles Vertes

Perpignan (66)



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD de 81 lits)

Située à Perpignan, à l'est de Canet en Roussillon, la Résidence Les Tuiles Vertes accueille, en séjour temporaire ou permanent, les personnes âgées de plus de 60 ans autour d'un jardin aménagé avec un parcours de marche. Proche des jardins de St Jacques, l'établissement bénéficie d'un environnement convivial et de qualité. Organisée sur six niveaux, la résidence dispose d'une capacité de 81 lits. Une équipe pluridisciplinaire est attentive afin d'assurer à chacun le confort, l'écoute et le respect.



Des lieux de vie adaptés

Pour un accueil personnalisé...

- Des espaces privatifs confortables
- Un espace de restauration pour accueillir vos invités
- Des lieux de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie...)
- Un parcours de déambulation extérieur

Pour votre bien-être...

- Un espace beauté (salon de coiffure, pédicure, esthétique...)
- Des lieux d'échanges (salons, boutique, bibliothèque, salle de culte...)
- Un accompagnement culturel
- Des rencontres intergénérationnelles
- Des espaces verts

NOS FONDAMENTAUX :

Un profond respect des droits et des désirs

- Un projet d'établissement formalisé, validé et diffusé.
- Une prestation hôtelière en adéquation aux besoins d'une clientèle hébergée en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Le jour d'arrivée, la personne âgée est attendue et accueillie par un responsable de l'établissement.
- 5 jours par semaine, l'établissement organise des activités variées, adaptées au niveau de dépendance et aux souhaits des résidents.

Un environnement adapté et sécurisé

- Un cadre de vie rassurant et sécurisant, aménagé pour le bien-être des personnes âgées.
- La circulation des résidents est libre et facilitée pour les personnes nécessitant une aide.
- Les équipements sont adaptés aux besoins évolutifs des résidents.
- Une organisation médicale et paramédicale qui garantit la sécurité et la qualité des soins aux résidents 24 h/24 h.

Un accompagnement par un projet individualisé

- Les résidents atteints de troubles psychiques font l'objet d'une prise en charge adaptée à leur état.
- Un accompagnement de fin de vie assuré dans la dignité et le respect des convictions du résident.
- Pendant les premiers jours, la personne âgée est accompagnée et associée progressivement à la vie de l'établissement.

Un accompagnement en partenariat avec la famille

- Le futur résident et sa famille sont accueillis et renseignés de façon exhaustive sur les modalités de fonctionnement de l'établissement et une visite leur est systématiquement proposée.
- La famille et les proches sont les bienvenus à tout moment et informés sur le bien-être des résidents.

Un management humain et une organisation structurée

- Un personnel formé régulièrement, dont la préoccupation est centrée sur le bien-être des résidents.
- Une équipe courtoise, cordiale, disponible, à l'écoute, au service du résident.
- Un personnel qui veille à la prévention et au maintien de l'autonomie.
- La venue des intervenants est coordonnée.
- Un suivi régulier de la satisfaction des résidents et de la famille, et la mise en place d'actions correctives appropriées.

Une volonté de communiquer

- Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement.
- Les résidents et les proches sont informés régulièrement sur la vie de l'établissement.
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement de manière autonome, en toute liberté.
- La sollicitation chaque semestre de l'avis de chaque partie intéressée sur le fonctionnement de l'établissement.

Les étapes d'une admission

La demande d'admission

Sur simple demande, les prix de journée ainsi que les formulaires de demande d'admission (administratif et médical) vous seront transmis. Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les organismes qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.

Un avis médical

Le médecin de l'établissement, après consultation du dossier médical, émet un avis.

Une visite de l'établissement

Sur avis favorable du médecin, une visite de l'établissement et une rencontre avec un représentant de la Direction et le médecin permettent de valider les conditions d'admission.